

SOIRÉE PRIVATIVE



Chers Bénéficiaires,

Au nom de votre conseil d'administration et sur proposition de la délégation CGT, nous serons heureux de vous retrouver vous et vos familles sur cette activité. La privation du parc et le tarif unique de 20 euros proposés cette année, ont été réalisable qu'avec la participation et la mise en commun de moyens humains, bénévoles et financiers de plusieurs CMCAS d'Île de France. Bonne soirée à toutes et tous. Le Président, Jean-Louis Lefrancois.

Participation unique de 20 euros (parking compris).
Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans,

Règlement à l'inscription sur « mes activités »
CCAS.fr
Forclusion le 12 Avril 2025.

AU PROGRAMME⁽¹⁾

- 44 attractions à découvrir de nuit⁽¹⁾
- Accès aux attractions de 19 h⁽²⁾ à minuit⁽³⁾
- Files d'attente réduites

(1) Fermeture de certaines attractions à la tombée de la nuit : Epidémaïs Croisière, Romus et Rapidus, Menhir Express et Les Espions de César.

(2) Accès au Parc de 19 h à 20 h en présence du grand public puis de 20 h à minuit uniquement en présence des clients munis de billets CSE « Soirée CSE ».

(3) Heure de fermeture de l'accès aux files d'attente.

BIENVENUE AU PAYS DES GAULOIS

SAMEDI
28 JUIN
de 19h à 00h



Photo retouchée